



Là où je vis, j'agis !

Réunion du mercredi 20 octobre 2010 Compte-rendu

La maison de quartier du Patus Crémat a accueilli la quatrième réunion du conseil de quartier du Grand Centre.

Assistaient à cette réunion de travail :

Les élus du conseil municipal,

Laurence Pujol, maire-adjoint déléguée aux quartiers et à la démocratie participative,
 Marie-Louise At, élue déléguée au quartier Grand Centre, maire-adjoint déléguée au patrimoine, à la prévention et à la sécurité publique,
 Michèle Barrau-Sartres, maire-adjoint déléguée à l'urbanisme et à l'aménagement
 Marie-France de Truchis, élue du groupe d'opposition

Les membres de la société civile et représentants institutionnels,

Christine Andrieur-Rup	Cécile Andrès
Geneviève Aubry	Jean-Marc Barrau
Bernard Assié	Jean-Paul Barrière
Françoise Assié	Eliette Belet
Monique Bérard	Gérard Belet
Wafa Ben Manaa	Jean Bertrand
Monique Blavier	Joëlle Bonnet
Didier Boyer	Michel Bruel
Claude Brun	Michel Cros
Géraldine Bruyère	Andrée Dalet
Bernard Campo-Augé	Anne Daroussin
Jean de Tyssandier	Christophe Dedieu
Nicole Engel	Pierre Garrette
Jean-Claude Garcia	Françoise Graciano
Monsieur Lebot	Lise Humeau-Pataureau
Francis Letteron	Brigitte Jacquemetton
Jacqueline Matta	Marie-Antoinette Lataillade
Gabriel Maugin	Bernard Millet
Georges Richou	Marie Peyrille
Marie Roumégoux	Jean-Pierre Raguenaud
Laura Rossignol	Alain Raynal
Alain Scarpa	Robert Raynal
Sylvie Tiger	Caroline Roques
Claudine Vial	Jean Roumégoux
	Geneviève Rousset
	Jacques Rousset
Etaient excusés :	Jean-Pierre Séverac
	Robert Talavera
Patrick Garnier, maire-adjoint délégué aux relations avec les entreprises, à l'enseignement supérieur et à la recherche	Claudine Vial
	Martine Vives
	Samia Denis quitte le conseil de quartier

Animée par Marie-Louise At, élue déléguée au quartier Grand Centre et Laurence Pujol, maire-adjoint déléguée aux quartiers et à la démocratie participative, cette réunion de travail était l'occasion de réunir une nouvelle fois les conseillers de quartier dans une ambiance toujours aussi studieuse et conviviale.

Objectifs et déroulement de la réunion

Avant de débiter la réunion, Marie-Louise At souhaite rappeler aux conseillers les principales opérations retenues au BP 2010 sur le quartier Grand Centre.

Programme voirie et réseaux : investissement de 978 000 euros

- **escalier de Veyres** : les travaux consistent en la rénovation de l'escalier à l'identique avec la réfection du réseau assainissement sous-jacent. Travaux programmés de début novembre à fin janvier.
- **place Sainte-Claire et rue de Rhonel** : travaux d'assainissement et d'eau potable en cours avec remise en état provisoire par un simple revêtement. Le traitement du revêtement de surface est proposé à l'arbitrage du BP 011.
- **rue d'Amboise** : réfection du revêtement de chaussée. Travaux terminés.
- **avenue Foch** : réfection des trottoirs longeant le parc entre les rues Truel de Palaffre et Rochegude avec pose d'entraves au stationnement sauvage. Travaux reportés fin 2010 début 2011 afin de pouvoir réaliser la continuité entre les rues Truel de Palaffre et Pierre Esquilat. Il sont proposés au budget 2011 afin d'intervenir une seule et unique fois sur une même période et ainsi minimiser la gêne occasionnée.
- **boulevard Lacombe** : réfection des trottoirs du côté des numéros impairs afin d'organiser le stationnement sur la chaussée et sécuriser les déplacements piétons. Reprise des réseaux d'assainissement et d'éclairage. Les travaux d'assainissement et d'eau potable sont terminés. La réfection de la voirie est programmée de mi novembre à fin janvier.
- **déplacements doux** : aménagement des zones 30 Km/h, pose arceaux vélos...
Création de trois nouvelles zones 30 km/h dans le secteur Est de la place du Vigan, accompagnée de la mise en place de doubles-sens cyclables sur les voies concernées :
 - Une première zone 30 km/h est délimitée par la rue de la République, les Lices Pompidou, l'avenue Colonel Teyssier et le boulevard Soult. Une vingtaine de voies a été aménagée en double-sens cyclable à l'exception de la rue Honoré de Balzac et du début de la rue du Général Pont.
 - Une seconde zone 30 km/h est délimitée par le triangle constitué par l'avenue De Lattre de Tassigny, le boulevard Valmy et le boulevard Soult.
 - Une troisième zone 30 km/h est constituée par les rues de la Fonderie et Berne Lagarde.

Un guide pratique sera distribué à tous les riverains et établissements scolaires du secteur concerné par ces nouveaux aménagements afin d'assurer une information complète sur le fonctionnement des zones 30 km/h et des doubles-sens cyclables.

– **passerelle piétonne (pont SNCF) :**

Une étude géotechnique de l'ouvrage existant en vue de la faisabilité de la passerelle sera réalisée afin la fin de l'année. Menée conjointement par la C2A, désormais compétente en matière de déplacements doux, et RFF, elle est destinée à évaluer la solidité des maçonneries du pont SNCF dans le but de définir si la passerelle peut être accrochée. Une seconde étude géotechnique des sols au niveau des atterrissements projetés de la future passerelle sera également lancée.

Planning prévisionnel de réalisation de ces études : fin 2010.

Objectifs prévisionnels : lancement du marché de maîtrise d'œuvre pour 2011, montage du projet et passation des marchés courant 2011 et début 2012, réalisation des travaux de la passerelle et des aménagement urbains rattachés 2012-2013.

Programme PATA (point à temps automatique) : interventions pour entretien et réfection ponctuelle de surface (nids de poule...)

Dans le quartier Grand Centre, les voies suivantes ont fait l'objet d'une intervention :

- Bd Lacombe, 160 m2 en janvier,
- Place Stalingrad, 160 m2 en janvier,
- Bd Soult, 270 m2, en mai,
- rue Truel de Palaffre, 970 m2 en juin,
- bd Sibille, 275 m2, en juin,
- place Jean Jaures, 860 m2,
- allée, Jean-François Massol, 300 m2, en août,
- avenue De Gaulle, 610 m2 en août,
- place de Verdun, 50m2 en août,
- rue de la Rivière, 230 m2 en septembre,

Un travail de réflexion par groupes thématiques

Marie-Louise At propose au conseillers un travail par groupe thématique :

Un volontaire par groupe est invité à assurer le rôle de secrétaire de séance afin de rendre compte des échanges : Marie-France de Truchis pour le groupe «Aménagements-équipements-déplacements », Monique Bérard pour le groupe « Attractivité, vie culturelle et touristique ».

L'Etat des réflexions du conseil de quartier

L'état des réflexions et sujets abordés lors de cette troisième réunion est retranscrit, par thèmes, dans les tableaux figurant ci-après.

Nouvelle action proposée :

Certains conseillers souhaitent attirer l'attention des élus sur une situation préoccupante constatée aux abords du lycée Rascol, à savoir que les employés municipaux chargés de l'entretien de la voie publique devant le lycée sont souvent malmener par des jeunes de cet établissement. Ils proposent que l'élu municipal représentant la ville d'Albi au conseil d'administration du lycée Rascol évoque cette situation.

Autre remarque : améliorer l'information quant aux horaires précis de fermeture du parc Rochegude afin d'éviter que des personnes soient enfermées à l'intérieur par méconnaissance de modifications d'horaires en raison des heures d'hiver.

Attractivité, vie culturelle et touristique

<i>Sujets / Propositions</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p>Le classement de la Cité épiscopale d'Albi au patrimoine mondial et Etats généraux locaux>>>>>></p>	<p>Dans le cadre du classement de la Cité épiscopale, il est précisé aux conseillers de quartier que la ville n'aura pas de subventions supplémentaires, qu'elles viennent de l'Etat de l'Union Européenne ou des collectivités locales du fait de ce nouveau classement.</p> <p>En terme d'accueil des touristes, tous les conseillers s'accordent sur le fait que chacun, à sa mesure, doit faire un effort : la ville va lancer une opération avec les Albigeois pour qu'ils s'investissent davantage. Il est précisé qu'il faudrait donner aux Albigeois une culture minimale pour aider les touristes et s'approprier les différents sites de la ville par une meilleure connaissance de leur histoire.</p> <p>Plusieurs propositions émergent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - travailler en lien avec les Vitrites d'Albi sur l'ouverture des commerces entre 12h et 14h et pourquoi pas le dimanche ; - plans à laisser dans les commerces et notamment un plan de ville qui soit plus en adéquation avec la mise en valeur du patrimoine ; - mise en oeuvre d'une formation en histoire de la ville, demandée notamment par certains commerçants ; - certains touristes demandent où trouver un point Internet. Ce sujet mérite d'être abordé au niveau des bars et hôtels. En effet, il n'existe plus aujourd'hui à Albi qu'un seul cybercafé, place Edmond Canet ; - il est également proposé de travailler sur la mise en oeuvre d'applications type QR-Codes ou smartphones (informations par téléphones portable avec pour chaque application une information particulière) pour des informations touristiques, culturelles, commerciales et de la géolocalisation. La Ville a entamé une réflexion sur ce sujet ;

<p>Nouvelle action proposée : <i>Valoriser le patrimoine privé</i></p>	<p>Des conseillers de quartiers proposent de valoriser les jardins privés (boulevard Sibille) en les ouvrant ponctuellement aux visiteurs. Une même démarche pourrait être consacrée à la visite des ateliers des artistes locaux dans le cadre d'une nouvelle offre.</p>
<p>Nouvelle action proposée : <i>Faire mieux connaître l'histoire des lieux</i></p>	<p>Monsieur Brun se propose pour réaliser l'historique du quartier. Il est évoqué la possibilité d'y associer des jeunes pour expliquer l'histoire du centre ville et des principaux sites de la Cité épiscopale, dans le cadre d'emplois civiques mais également avec l'AFEV et les structures universitaires albigeoises.</p>
<p>Nouvelle action proposée : <i>Comment améliorer la propreté et la salubrité du cœur de ville?</i></p>	<p>Les conseillers évoquent le manque de toilettes publiques et la nécessité d'y remédier notamment avec l'afflux attendu de touristes. Ils indiquent que les poubelles enterrées ne sont pas suffisantes en capacité et doivent être nettoyées plus régulièrement. Ils évoquent enfin le problème de dépôts de poubelles à n'importe quelle heure.</p>



Retrouvez l'actualité des conseils de quartier albigeois sur le site de la Ville d'Albi

www.mairie-albi.fr

Renseignements : service vie des quartiers – Mairie d'Albi – 16 rue de l'Hôtel de Ville
81023 Albi cedex 9

Tél : 05 63 49 12 54

conseilsdequartier@mairie-albi.fr